

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **DIDIER Stéphanie**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **La Roche sur Yon**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **25 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **La Bizière-Choquet**

Adresse **85170 BEAUFOU**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1750**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **48 m**

Longueur de la ligne droite de départ **63 m**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **04/02/2023**

Raineyan

VISA DE LA LIGUE

DATE: **25/04/2023**



VISA DE LA FFM

DATE: **04/05/2023**

NUMÉRO: **23/0471**



MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOTO CLUB LES MEILLERETS 85

Date : 09 JUILLET 2023

Lieu : La Bizière-Choquet 85170 BEAUFOU



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
16h00	20h00	Contrôles administratifs		
7h00	8h00	Contrôles administratifs		
16h00	20h00	Contrôles techniques		
7h00	8h00	Contrôles techniques		
8h00	8h20	Essais Libres + Chronos	Vendée Critérium Serie 1	5mn+10mn
8h20	8h40	Essais Libres + Chronos	Vendée Critérium Série 2	5mn+10mn
8h40	9h00	Essais Libres + Chronos	Vendée Open Série 1	5mn+10mn
9h00	9h20	Essais Libres + Chronos	Vendée Open Serie 2	5mn+10mn
9h20	9h40	Essais Libres + Chronos	Vendée 125 cc Serie 1	5mn+10mn
9h40	10h00	Essais Libres + Chronos	Vendée 125 cc Serie 2	5mn+10mn
10h00	10h20	Essais Libres + Chronos	Vendée Espoir 85cc	5mn+10mn
		Entracte		12mn+1T
10h50	11h05	Manche 1	Vendée Critérium Serie 1	12mn+1T
11h10	11h25	Manche 1	Vendée Critérium Série 2	12mn+1T
11h30	11h45	Manche 1	Vendée Open	15mn+1T
11h55	12h10	Manche 1	Vendée Espoir 85cc	15mn+1T
		Repas		
13h30	13h45	Manche 1	Vendée Open NQ	12mn+1T
13h50	14h05	Manche 1	Vendée 125cc	15mn+1T
14h15	14h30	Manche 1	Vendée 125 cc NQ	12mn+1T
14h35	14h50	Manche 2	Vendée Critérium serie 1	12mn+1T
14h55	15h10	Manche 2	vendée Critérium serie 2	12mn+1T
15h15	15h30	Manche 2	Vendée Open	15mn+1T
		Entracte		
16h00	16h15	Manche 2	Vendée 125cc	15mn+1T
16h25	16h40	Manche 2	Vendée Espoir 85cc	15mn+1T
16h50	17h05	consolante Critérium	Vendée critérium	10mn+1T

Moto-Club : MOTO CLUB LES MEILLERETS 85

Date : 09 Juillet 2023

Lieu : La Bizière-Choquet BEAUFOU

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT		CATEGORIE(S)	DUREE
17h10	17h25	Manche 2	<input type="checkbox"/>	Vendée Open NQ	12mn+1T
17h 35 30	17h 40 45	Manche 2	<input type="checkbox"/>	Vendée 125cc NQ	12mn+1T
17h50	18h05	Manche 3	<input type="checkbox"/>	Vendée 125cc	15mn+1T
18h15	18h30	Finale Critérium	<input type="checkbox"/>	Vendée Critérium	15mn+1T
18h40	18h55	Manche 3	<input type="checkbox"/>	Vendée Open	15mn+1T
19H00		Remise des Prix	<input type="checkbox"/>		

MOTO-CROSS DE BEAUFOU

LEGENDE

- Extincteurs
- OBSTACLES
- Grillage
- CIRCUIT MINICROSS
- Pneus
- Sens de l'épreuve
- PISTE
- stationnement ambulances
- postes de secours
- Commissaires
- ENTRÉE/SCOOTER PILOTES



LOCAL

SANDWICHS

SANITAIRES



Le 27/10/2020

Sortie vers
le pont sur
les lucs sur



Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations motos ou de quads

(art. A 331-17 alinéa 5 et A 331-20 alinéa 8 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

MOTO CLUB LES MEILLERETS 85 PLACE DES TILLEULS - 85170 BEAUFOU

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, le contrat de responsabilité civile n° 11094499904 garantissant l'organisation de la manifestation de véhicules terrestres à moteur **MOTOCROSS LA BIZIERE CHOQUET** se déroulant à **CIRCUIT LA BIZIERE CHOQUET** du **08/07/2023** au **09/07/2023**.

Cette attestation est valable du **08/07/2023** à **14:00** au **09/07/2023** à **21:00**.

Les garanties et montants sont indiqués page 2 de la présente attestation.

La présente attestation, **conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport**, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

Fait à Strasbourg

, le **10 mars 2023**


GIE AXA France
26 avenue du Rhin
CS 70057
67027 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 44 62 01



Les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre (1)	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
-Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle	500 000€	Néant
Dont frais d'urgence	50 000€	Néant
- Préjudice écologique accidentel	500 000€	Néant
Dont frais de prévention du préjudice écologique	50 000€	Néant
- Frais de justice	Inclus	Néant

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme

